

Zeitschrift: Vox Romanica
Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum
Band: 3 (1938)

Artikel: Un mot pseudo-mérovingien : pavois
Autor: Gougenheim, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-5520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un mot pseudo-mérovingien: *pavois*

Rien n'est moins cohérent et plus capricieux que le vocabulaire que nous employons en parlant des civilisations anciennes ou étrangères. *Prêtre*, quoique essentiellement d'origine chrétienne, se dit couramment des desservants de toute religion, au contraire on ne se sert d'*évêque* que pour les confessions chrétiennes. On traduit le latin *dux* par *général*, mais on considérerait comme un anachronisme de rendre *centurio* par *capitaine* ou par *lieutenant*. L'ancienneté relative des termes français ne joue aucun rôle dans ce choix: *général*, substantif, est plus récent que *capitaine*.

Les historiens emploient en parlant des Francs des mots tels que *angon*, *framée*, *francisque* qui sont des francisations de mots de l'époque mérovingienne; *framea* se trouve même déjà chez Tacite (*Germ.*, VI). Mais un autre terme employé spécialement à propos du mode d'élection des rois francs est *pavois*. Comment ce mot, qui n'a rien de mérovingien, est-il devenu un terme d'époque?

Pavois n'apparaît que dans la seconde moitié du XIV^e siècle; il appartient à la série des premiers termes militaires empruntés à l'italien. Le premier exemple que donne le *Glossaire archéologique* de V. Gay est extrait d'un mandement de Charles V aux maîtres des eaux et forêts (1365):

« Nous avons ordené que, pour la seurté et defense de nostre païs de Normendie, et pour raemplir nos garnisons d'artillerie, qui moult ont esté appetichées eu temps passé pour cause des [guerres], l'en face faire hastivement en nostre clos des galées cent miliers de viretons et deux cens *pavays*. » (*Mandements et actes divers de Charles V*, éd. L. Delisle, n° 278).

Le même glossaire donne un autre exemple de 1383, de la *Chronique rimée de du Guesclin* (I, 112):

« D'escuz et de *pavoiz* sont moult bien aournez. »

et signale un exemple de *paveschié* dans le récit de la bataille de Cocherel (1364) chez Froissart:

« Mès li François estoient si fort armé et si bien *paveschié* contre le tret que onques il n'en furent grevé, se petit non. » (livre I, § 520, éd. S. Luce, t. VI, p. 125)¹.

Le *pavois* était un grand bouclier manié spécialement par des soldats appelés *pavoiseurs*, *pavoiseux*, *pavoisiens* ou *pavoisiens* (voir ces mots dans le *Dictionnaire de Godefroy*) et destiné à couvrir les arbalétriers. Des exemples de Godefroy on peut conclure à une proportion d'un *pavoiseur* pour deux arbalétriers².

Au XVI^e siècle le mot est encore employé par les théoriciens militaires, mais sans le sens précis qu'il avait aux deux siècles précédents; il s'agit seulement de grands boucliers:

« Pour autant que toutes armes ne sont propres et convenantes à porter à ung assault, je suis d'advis que ceulx là que tu envoyeras ayent sur tout rondelles, *pavois* ou tarques, pour garder et defendre les coups d'enhault, qui sont quelquefois si violens qu'il n'y a si bon armet, cabasset ou morion qui

¹ On trouve antérieurement d'autres adaptations: *pavier*, *pavière*, *paviet*; cf. GODEFROY qui donne *pavesien* dans un texte d'archives de 1353.

² Le P. DANIEL, dans son *Histoire de la milice françoise* (Paris, 1721, t. I, p. 554-555), décrit l'usage du pavois, qu'il identifie avec la targe, pour protéger les arbalétriers dans les sièges. Il cite un passage du troisième livre de la *Chronique d'ENGUERRAND DE MONSTRELET*: « Ledit Comte de Foix avoit avec lui [au siège de Bayonne en 1451] deux mille arbalestriers et les pavaiseux extraits de son pays » (éd. MARC ORRY, Paris, 1603, t. III, fol. 38 v^o) et la note de cette édition (identique à celle de l'édition PIERRE METTAYER, Paris, 1595, III, 38 v^o): « Les pavaiseans, paveseans [texte du P. Daniel: Pavaiseux c'] estoient porteurs de pavois grans escus à couvert de quoy les arbalestriers rebandoient ». Le prétendu troisième livre de MONSTRELET est copié des *Mémoires de JACQUES DU CLERCQ*. L'édition de ces *Mémoires* par F. DE REIFFENBERG (Bruxelles, 1823, t. I, p. 423) porte: « Le comte avoit avec lui deux mille arbalestriers et les paysans extraits de son pays » (I, chap. 43). *Paysans* est évidemment une faute pour *paveseans* ou une forme analogue; cette mauvaise leçon n'a pas été corrigée dans l'édition de J. A. C. BUCHON (Paris, 1838, p. 32, dans le *Panthéon littéraire*).

ne soit froissé avecques la teste et cervelle de celuy qui le porte. Pour à quoy obvier sont merveilleusement nécessaires lesdictes rondelles, *pavois* ou tarques; car non seulement on en deffend la teste, mais aussi generallement tous les autres membres de l'homme » (Michel d'Amboise, *Guidon des gens de guerre*, 1543, réimpr. J. Dumaine, 1878, p. 174-175).

« Je l'accompare [l'*escu*] des « hommes armez pesamment » des Romains] a un *pavois*, mais que le *pavois* eust sur le fin mitan une coupe, ou une bosse de fer bien serrée et jointe comme sesdicts escus avoyent, pour soustenir tant mieulx les coups qu'on ruoit a l'encontre... Aucuns escrivans disent, que oultre le *Pavois* susdict ils portoyent encors une pieque, mesme-ment les soldars Grecz, mais cela me semble impossible... » (Guillaume du Bellay, *Instructions sur le fait de la guerre, extraictes des livres de Polybe, Frontin, Végèce, Cornazan, Machiavelle et plusieurs autres bons auteurs*, Paris, Michel de Vascosan, 1553, fol. 32 r° v°).

Dans les lignes précédentes Guillaume du Bellay avait donné aux vélites la *rondelle* comme arme défensive. Le *pavois* est donc un grand bouclier, la *rondelle* un bouclier de petites dimensions. On conçoit que le mot *pavois* soit sorti de l'usage militaire en même temps que le grand bouclier qu'il désignait en raison de l'évolution de l'armement au XV^e et au XVI^e siècle.

Dans l'usage du XVI^e siècle *pavois* appartient à la langue littéraire, comme synonyme de *bouclier*. Marty-Laveaux en a relevé plusieurs exemples (*La langue de la Pléiade*, I, 320):

« Le masle fait des armes aux tournoys
Accoustumant la lance et le *pavoys*. » (Baïf, II, 264);

« *Pavois* pour aux coups respondre » (du Bellay, II, 325);

« ... ayant d'un grand *pavois*
Le bras chargé et le corps d'un harnois. » (Ronsard, V, 47);

« Ou nuds en un duel, ou armez du *pavois*. » (Id., VI, 320).

Nous y ajouterons un exemple de Des Masures (1566), qui prête aux soldats hébreux admirant le bouclier de Goliath l'exclamation:

« Quelle pesanteur de *pavois*! » (*David combattant*, v. 315)

C'est en cette qualité de terme littéraire que l'historien Du Haillan¹ l'emploie dans le passage où il décrit l'élection de Pharamond comme roi des Francs:

« Apres toutes ces disputes, longuement debattues d'une part et d'autre, les François... d'un commun consentement esleurent Roy Pharamond, et selon leur coutume le mirent sur un *pavois*, porté sur les espaulles de quelques hommes, et le pourmenans trois fois autour du lieu où estoit l'assemblée, le proclamerent leur Roy » (Du Haillan, *L'Histoire de France*, 1576, p. 11) = « Elegerunt Faramundo ipsius [i. e. de Marcomir] filio, et eleuauerunt eum regem super se crinitum » (*Liber Historiae Francorum*, éd. Krusch, *Mon. Germ., Scriptores rerum merovingicarum*, II, 244, l. 15).

Ce n'est d'ailleurs pas le seul passage où Du Haillan fait usage de *pavois* au sens de *bouclier*. A la p. 68 il traduit *parmae* de Grégoire de Tours par *targues et pavois*:

« Ce qui se peult retirer de ceste infortune, se voulant sauver à la course tira vers le fleuve du Rhosne et se mettant sur les *targues et pavois* s'essaya de passer » = « Ad amnem Rhodanum dirigunt, ibique *parmis* superpositi, ulteriorem ripam extetunt » (Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, IV, 30).

La traduction d'un seul mot latin par deux mots français est conforme à l'usage des traducteurs du XVI^e siècle².

Claude Fauchet, contemporain de Du Haillan, emploie aussi *pavois* dans son récit de la proclamation de Clovis comme roi par les Francs de Cologne:

¹ C'est par DU HAILLAN que nous commençons notre enquête chez les historiens. On ne trouve en effet de mention de l'élévation de rois francs sur un bouclier ni dans les *Grandes Chroniques de France* (éd. JULES VIARD, Paris, Société de l'*histoire de France*, 1920 et années suivantes) ni dans les *Très élégantes, très véridiques et copieuses Annales* de NICOLE GILLES (Paris, Galliot du Pré, 1525) ni dans la traduction par JEAN REGNARD des cinq premiers livres de l'*Histoire Françoise* de PAUL-EMILE (Paris, Michel Fezandat, 1556).

² Cf. RENÉ STUREL, *Amyot traducteur des vies parallèles de Plutarque*, Paris, Champion, 1909, p. 236. — *Targue*, comme la forme singulière *tarque* de MICHEL D'AMBOISE est l'italien *targa* (cf. BLOCH, *DE*).

« La compagnie approuva ce qu'il disoit, tant de voix que par un battement de mains, et prenans Clovis le mirent *sur un pavois*, en la maniere accoustumée, affin qu'il fust veu de tout le peuple qui le declaroit Roy » (Cl. Fauchet, *Les Antiquitez et Histoires gauloises et françoises*, éd. 1611, 2^e livre du 1^{er} volume, chap. XXIII, p. 139) = « At ille ista audientes, plaudentes tam parmis (*certainis mss. ont palmis*) quam uocibus, eum *clypeo* euectum super se regem constituunt » (Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, II, 40).

Mais ailleurs, à propos du même rite, Claude Fauchet emploie *targue ou bouclier*:

« Sigisbert... s'en vint à Vitry pres Tournay; où les François assemblez, l'ayans levé *sur une targue ou bouclier*, le declarerent leur Roy » (*Antiquitez*, 3^e l. du 1^{er} vol., chap. XVI, p. 203) = « Tunc Franci... super se ipsum regem constituunt » (Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, IV, 51).

Dans son *Origine des dignitez et magistrats de France* (1600), où il tient à démontrer que jamais la monarchie française n'a été élective, Claude Fauchet multiplie les termes (parmi lesquels *pavois*):

« De faict, qui regardera de pres à ce que ledit Autheur [Tacite] a escript, et l'ordre que nos premiers François Gaulois ont gardé en l'election ou plustost elevation et succession de leurs Roys, il trouvera qu'ils *les eslevoyent sur des Targes, Boucliers, ou Pavois* et les promenoient par l'Ost trois fois: tout ainsi que les Germains » (éd. 1611, l. I, chap. 1, p. 4).

« Car j'ay monstré que les anciens, au lieu du couronnement, *eslevoyent sur des Escus, Boucliers, ou pavois* les nouveaux Roys » (l. I, chap. 2, p. 11).

Cependant Dupleix emploie, comme Du Haillan, le mot *pavois* dans le récit de l'élection de Pharamond:

« La resolution prise, les chefs de toutes les nations du nom François luy firent le serment de fidélité et d'obéissance: et selon leur coutume *l'eleverent sur un pavois* porté sur les espaliers des plus grands hommes de l'armée pour recevoir les acclamations des gens de guerre. » (*Histoire générale de France*, 1621; 3^e éd., 1631, p. 31).

Mézeray emploie la même expression:

« Faramond I. Roy. — La premiere de nos Medailles, vous met fort bien devant les yeux la forme et les ceremonies de son Election, et comme *eslevé sur un pavois* il fût monstré à tout le Peuple, et promené trois fois à l'entour du Camp, avec les applaudissemens des soldats, qui luy presterent tous d'un accord le serment de fidélité. » (*Histoire de France*, 1^{re} éd., 1643, t. I, p. 5).

Mais, dans la suite de la description de cette « médaille », il emploie *bouclier*:

« Vous en voyez deux icy, en effort d'enlever en l'air *sur un bouclier* ce Prince, qui tient d'une main l'Espée, et de l'autre le sceptre, marques de son Autorité et de sa Justice... Quant à la ceremonie *d'eslever les Roys sur un Bouclier*, et de les porter trois fois à l'entour du Camp, elle commença devant le Regne de Faramond... » (p. 5).

On retrouve *pavois* dans ses autres ouvrages:

« Pour la maniere de l'inauguration des Rois François, les Seigneurs ou principaux Chefs les ayant esleüs, ou du moins les approuvant, *les eslevoient sur un grand Pavois* et les faisoient porter dans le Champ où le peuple estoit assemblé en armes, qui confirmoit ce choix par des acclamations et des applaudissemens. La même ceremonie se pratiquoit pour les Empereurs et pour les Rois Goths. » (*Abrégué chronologique ou Extraict de l'histoire de France*, 1^{re} éd., Paris, 1668, t. I, p. 10).

« Sitôt qu'ils étoient élus il les élevoient *sur un pavois ou large bouclier*, et les portoient sur leurs épaules, les faisant doucement sauter pour les montrer au peuple. » (*Histoire de France avant Clovis*, 1682; éd. 1692, p. 45)¹.

On notera que, dans ce dernier ouvrage, Mézeray juge utile de le glosier: *sur un pavois ou large bouclier*.

¹ Quand MÉZERAY parle de l'armement des Francs il emploie simplement *bouclier*: « Pour toutes armes defensives, horsmis leurs Chefs, ils n'avoient que *le Bouclier*, dont ils sçavoient merveilleusement bien se couvrir et faire la tortuë pour aller à la charge et à l'assaut » (*Abrégué*, I, 25). De même, avant lui, CLAUDE FAUCHET: « Quant au reste [les fantassins de l'armée de Thiebert] ils n'avoient arcs ni javelots ou dards, ains seulement l'espée, *le bouclier et la hache*. » (*Antiquitez*, I. III du 1^{er} vol., chap. VIII, p. 166).

Les dictionnaires de la fin du XVII^e siècle restreignent l'emploi du mot aux époques anciennes; de plus Richelet l'admet pour le badinage et l'Académie pour la poésie:

« *Pavois*. Vieux mot pour dire bouclier. On ne peut se servir de *pavois* qu'en riant, ou qu'en parlant des choses fort éloignées de notre siècle » [Suit l'exemple de l'*Abrégié de Mézerry*] (Richelet, 1680).

« *Pavois*. Sorte de grand bouclier. *Quand les anciens François élisoient un Roy, ils l'élevoient sur un pavois, ils le portoient sur un pavois.* Il n'a guère d'usage qu'en parlant des choses anciennes ou dans la Poésie. » (Académie, 1694).

Pour Furetière (1690) aussi *pavois* est un terme d'antiquité et cependant il distingue *le vrai pavois* dont il donne la description; enfin il termine par des propositions d'étymologie:

« *Pavois*, arme défensive que les anciens portoient à la guerre. C'estoit le plus grand des boucliers. Dans les élections militaires, les soldats elevoient sur leurs *pavois* leurs Chefs et les proclamoient Empereurs. Il faut pourtant remarquer que le vray *pavois* estoit un bouclier courbé de deux costez, comme un toit, ou un mantelet, et qui estoit different de la targe. En quelques lieux on l'a appellé aussi *taillevas*. Ce mot vient de l'Italien *paveso*, ou de l'Espagnol *pavez*, ou du vieux françois *pave*, qui signifioit couverture, selon Borel. »

Le passage qui va de « Il faut pourtant remarquer » à « *taillevas* » a manifestement une source particulière. Cette source n'est autre que le *Trésor de recherches et antiquitez gauloises et françoises* de Pierre Borel (Paris, A. Courbé, 1655), où Furetière pouvait lire:

« *Pavois*. Sorte de Targe, ou Bouclier. Voy. Taillevas et Pavescher » (p. 521, aux *Additions*).

« *Taillevas*. C'est une espece de Bouclier different de la Targe, en ce qu'il estoit courbé de deux costez comme un toit; depuis il a esté appellé *pavois* selon *Fauchet* » (p. 419)¹.

¹ A la même page BOREL a un autre article où le mot figure sous sa véritable forme: « *Tallevas*. Sorte d'Escu ancien. *Ménage*. Dit d'un Guillaume Comte d'Alençon nommé Tallevas selon FAUCHET en son *Traité de la Milice et des Armes*. » Le texte de FAUCHET est réparti entre les deux articles de BOREL.

Nous remontons par là à Fauchet qui dans son traité, déjà cité, *De l'origine des dignitez et magistrats de France*, écrit, après avoir parlé de la targe:

« L'on usoit encores d'une autre forme d'escu appellé Tallevas, et dont un Guillaume Comte d'Alençon qui vivoit environ l'an... prist le surnom (je ne scâi s'il en fut inventeur), mais il semble qu'il fut courbé comme une double sestiere de couverture de maison. Lequel Tallevas couvroit son homme entièrement, ayant une pointe à bas pour le ficher en terre et qui estoit fort massif, afin de couvrir ceux qui estoient derrière, volontiers arbalestiers et archers: desquels il se void (mais en plus petit modelle des figures) en la colonne de Trajan. Voire enfin l'on a couvert les chormes ou Rambades des galeres et navires de ces Tallevas, je croi depuis nommez Pavois; dont vient le mot de pavescher pour couvrir: d'autant qu'aux approches de villes, les archers s'en couvroient, ainsi que j'ai dit, pour vuider et desgarnir de deffendeurs les crenneaux ou cres-teaux de murailles des villes. » (I. II, chap. 1, p. 106-107).

L'étymologie italienne (*pavese*) vient de Ménage (qui tire *pavese* de *palma*). Quant à l'étymon *pave*, il a été suggéré à Furetière par la lecture de Borel:

« *Pave*, c'est à dire couverture. *Froissard*. D'où vient un *pavé* » (*Additions*, p. 520).

*

A la fin du XVII^e siècle *pavois* est donc, d'une façon générale, un terme d'antiquités. L'abbé Fleury en use en parlant des antiquités hébraïques:

« Toute sa vaisselle [de Salomon] et les meubles de sa maison du Liban étaient de pur or, sans compter deux cents *pavois* d'or dont chacun valait près de treize mille livres » (*Mœurs des Israélites*, tit. XXVII, 2^e partie, p. 342, cité par Littré d'après Pougens).

En 1804 encore Delille l'emploie dans sa traduction du X^e livre de l'*Enéide* pour le bouclier de Mézence:

Le Troyen se rapproche et sur le fier Mézence,
D'une main vigoureuse il fait voler la lance,

Qui, malgré le *pavois* muni du triple airain,
Va percer du Toscan la cuisse ensanglantée.
(cité par Bescherelle, *Nouveau Dictionnaire national*)¹

Mais les historiens du XVIII^e siècle préfèrent *bouclier* à *pavois* lorsqu'ils traitent de l'histoire mérovingienne. Il faut voir là sans doute une réaction de modernisme contre la tradition antérieure:

« Il [Clovis] scût si bien leur persuader [aux Francs de Cologne] qu'il n'avoit eù nulle part à la mort ni du pere ni du fils, qu'ils le reçurent avec joye; et l'ayant élevé sur un *Bouclier*, ceremonie ordinaire chez les François dans le couronnement de leurs Rois, ils lui rendirent leurs hommages et se soumirent à sa Domination. » (le P. Daniel, *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules*, 1696; éd. 1722, t. I, p. 50).

« Ce fut vers l'an quatre cent vingt qu'il [Pharamond] fut élevé sur un *bouclier*, montré à toute l'armée et reconnu chef de la nation. C'étoit toute l'inauguration de nos anciens rois. » (Abbé Velly, *Histoire de France depuis l'Etablissement de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XIV*, 1755, t. I, p. 29).

« Il n'est pas douteux que cette cérémonie du sacre, aussi bien que l'usage d'élever les rois frances, goths et lombards, sur un *bouclier* ne vinssent de Constantinople. L'empereur Cantacuzène nous apprend lui-même que c'était un usage immémorial d'élever les empereurs sur un *bouclier*, soutenu par les grands officiers de l'empire et par le patriarche. » (Voltaire, *Essai sur les mœurs*, XIII, dans *Œuvres*, éd. Beuchot, t. XV, p. 389).

Chateaubriand, au livre VI des *Martyrs*, emploie aussi *bouclier*:

« Il sembloit que par cette mort [du chef gaulois] l'empire des Gaules en échappant aux Romains passoit aux Francs: ceux-ci, pleins de joie, entourent Mérovée, l'élèvent sur un *bouclier*, et le proclament roi avec ses pères, comme le plus brave des Sincambres. » (Chateaubriand, *Les Martyrs*, livre VI, 1^{re} éd., 1809, p. 205).

¹ Les vers de Virgile sont:

Tum pius Æneas hastam iacit; illa per orbem
Aere cauum triplici, per linea terga tribusque

785 Transiit intextum tauris opus, imoque sedit
Inguine.

Chateaubriand a consciemment préféré *bouclier* à *pavois*: sa source était, comme l'atteste une note ajoutée à des éditions postérieures (par exemple l'éd. de 1836, t. XIX, note LXII, p. 317), précisément le passage de *l'Histoire de France avant Clovis* de Mézeray, où comme nous l'avons vu, l'historien écrit « sur un pavois ou large bouclier ». Dans sa description de l'armement des Francs il ne parle pas davantage de *pavois*: à côté d'« une longue framée », d'« une espèce de javelot nommé angon, où s'enfoncent deux fers recourbés » et de « la redoutable francisque, espèce de hache à deux tranchans, dont le manche est recouvert d'un dur acier », il cite seulement « un bouclier qu'ils tournent comme une roue rapide » (p. 193-194). Il y a certainement dans ce choix un souci judicieux de la véritable couleur locale¹.

Mais au XIX^e siècle *pavois* reparaît comme terme d'histoire mérovingienne. Cette résurrection paraît due spécialement à l'influence de Mézeray. Mézeray continue à être regardé comme le grand historien national. C'est son œuvre que le gouvernement issu de la révolution de juillet 1830 choisit pour la faire réimprimer en dix-huit volumes in-8° « pour procurer du travail aux ouvriers typographes » (1830). En 1839 encore il en est publié une édition populaire, continuée jusqu'en 1830, sous l'aspect d'un volume grand in-8°.²

Le mot connaît alors, dans cet emploi limité, une grande diffusion dans les textes les plus divers:

...Des vieux héros de sa race [du duc de Bordeaux]
Le premier titre fut l'audace
Et le premier trône *un pavois*.

(Lamartine, *Méditations*, I, 15, *La naissance du duc de Bordeaux*, cité par Littré).

¹ CHATEAUBRIAND montre moins de discrétion dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* où il emploie *cheftain* pour désigner un chef franc: « Le cheftain frank Khilpérick se frottait les cheveux avec du beurre aigre » (1^{re} partie, livre VI, éd. Biré, t. I, p. 378).

² Je n'ai rien trouvé dans *l'Histoire de France* d'ANQUETIL (1805), où il n'est pas question du mode de proclamation des rois mérovingiens.

« Lorsque Pharamond eut commis l'énorme faute de *se faire élire sur un pavois* dans les marécages de Lutèce au 49^e degré de latitude nord, il ne tarda pas à s'en repentir» (Joseph Méry, *Le Climat de Paris*, la Presse, 1844, dans Paul Ginisty, *Anthologie du journalisme*, I, 281).

Elever sur le pavois devient une formule d'un usage très large:

« Tour à tour la fortune *élève sur le pavois* une nation, une dynastie. » (E. Renan, *Lettre à un ami d'Allemagne*, Journal des Débats, 16 avril 1879, recueillie dans *Discours et conférences*, p. 52).

Cette locution s'impose même à Michelet qui, traduisant dans une note de son *Histoire de France* le chapitre où Grégoire de Tours raconte la proclamation de Clovis comme successeur de Sigebert le boiteux, écrit:

« Le peuple applaudit avec grand bruit de voix et de boucliers, *l'éleva sur le pavois* et le prit pour roi » (*Histoire de France*, 1^{re} édition, 1833, t. I, p. 205, n. 1).

Michelet traduit *eum clypeo evectum* par *l'éleva sur le pavois* et non, comme il aurait été exact, *l'éleva sur un pavois*. La notoriété, qu'implique l'emploi de l'article défini, ne peut se justifier. Michelet a employé *élèver sur le pavois* comme une locution toute faite, qu'il ne dissociait pas en ses éléments.

Victor Hugo fait exception. Il fait de *pavois* des emplois successifs qui attestent d'une part un renouvellement personnel de la tradition de ce mot, d'autre part des connaissances archéologiques plus étendues.

Tout d'abord il chante, comme Lamartine, dans la Restauration l'héritière lointaine de la monarchie mérovingienne et il écrit dans des vers datés de 1823 et qui rappellent d'assez près ceux de la *Méditation* de Lamartine parue la même année:

Mes pas errants cherchent la trace
De ces fiers guerriers dont l'audace
Faisait un trône d'*un pavois*
(*Odes*, II, 3, *La bande noire*).

Mais dès que la figure de Napoléon s'impose à lui, vers 1825, il fait du *pavois* l'emblème de la monarchie militaire:

Enfant, des visions, dans la Corse, sa mère,
Lui révélaient déjà sa couronne éphémère,
Et l'aigle impérial planant sur son pavois.

(*Odes*, III, 6, *Les deux îles*)

Ainsi Napoléon, que l'éclat environne,
Et qui fit tant de bruit en forgeant sa couronne,
Ce chef que tout célèbre et que pourtant tu vois,
Immobile et muet, passer sur le pavois,
Quand le peuple l'entreint, sent en lui ses pensées,
Qui l'étreignent aussi, se mouvoir plus pressées.

(*Feuilles d'automne*, XXX)

La France, guerrière et paisible,
A deux filles du même sang: —
L'une fait l'armée invincible,
L'autre fait le peuple puissant.
La Gloire qui n'est pas l'aînée,
N'est plus armée ni couronnée;
Ni pavois ni sceptre oppresseur;
La Gloire n'est plus décevante,
Et n'a plus rien dont s'épouvante
La Liberté, sa grande sœur!

(*Chants du crépuscule*, II, à la Colonne, II)

Elle [la Muse] est l'humanité debout, changée en voix.
Elle ôte les Césars de dessus les pavois
Les découronne et met à leur place l'idée.
(*Les quatre vents de l'esprit*, éd. déf. in-8°, t. I, p. 10)

Enfin, dans les poèmes médiévaux de la *Légende des siècles*, Victor Hugo emploie *pavois* au sens simplement de 'bouclier', même, à vrai dire, quand les épisodes qu'il imagine sont antérieurs au XIV^e siècle:

« Quoi! vous qu'on nomme
Le héros, le vaillant, le seigneur des pavois,
S'écria Jabias, c'est vous qu'ainsi je vois. »

(*Bivar*, v. 21)

« Couvrons nos soldats de pavois.
Traînons une baliste, apportons les échelles,
A l'assaut! ». (Welf, *Castellan d'Osbor*, scène 3)¹

¹ On trouve un rappel pittoresque de l'élévation sur le pavois dans le chapitre de *Notre-Dame de Paris* où Gringoire, qui tient

Mais dans le sentiment général de la langue *pavois* est alors lié indissolublement au mode d'élection des rois mérovingiens et les auteurs de dictionnaires du milieu du XIX^e siècle font des efforts désespérés pour unir des données contradictoires.

Le *Dictionnaire général de Biographie, d'Histoire et de Géographie* de Dezobry et Bachelet (1857–1861) cherche maladroitement à concilier le *pavois* des XIV^e–XV^e siècles avec le bouclier sur lequel on promenait les rois francs:

« *Pavois* (du vieux mot *pave*, couverture)¹, boucliers longs et épais, que certains soldats du moyen âge, dits *pavessiers* ou *pavoisiens*, plantaient dans les endroits exposés aux traits de l'ennemi, pour couvrir les combattants armés d'arcs ou d'arbalètes. C'est sur un pavois que, chez les anciens Franks, on faisait monter le chef élu; 4 guerriers le promenaient sur leurs épaules aux yeux de l'armée. »

Pour le *Larousse du XIX^e siècle* (volume paru en 1875) le *pavois* est une arme spécifiquement germanique et l'auteur de l'article transpose à l'époque franque la description du pavois du XIV^e siècle:

« Le pavois était un grand bouclier des Francs, qui était fait d'un bois léger et couvert de cuir ou de lames d'acier. Il avait la forme d'un carré long, courbé vers les grands côtés, comme un segment de surface cylindrique. Le pavois servait à la proclamation du chef ou roi des Francs qui venait d'être élu... Le pavois n'était pas d'ailleurs une arme purement franque; il est d'origine germanique, et cette cérémonie de l'élection des rois était pratiquée chez presque tous les peuples d'outre Rhin. Les Romains de la décadence, dont les troupes comprenaient un grand nombre de barbares, empruntèrent même cette coutume aux habitants de la Germanie... Le pavois fut encore employé pendant toute la seconde race et sous les premiers capétiens, mais il ne servait plus à l'investiture des rois. »

entre les dents une chaise sur laquelle est attachée un chat, s'explique avec Claude Frollo: « Je conviens, mon maître, qu'il vaut mieux philosopher et poétiser, souffler la flamme dans le fourneau ou la recevoir du ciel, que de porter des chats sur le *pavois* » (*Notre-Dame de Paris*, livre VII, ch. 2).

¹ C'est l'étymologie de FURETIÈRE qui est reprise ici.

Puis, sans souci de l'anachronisme, il cite Monstrelet, d'après *l'Histoire de la milice françoise* du P. Daniel:

« Monstrelet nous apprend que ‘pavesieux, c'étaient porteurs de pavois, grands écus à couvert de quoi les arbalétriers tiraient’. Les pavois n'étaient plus alors que des boucliers portés par des gens spéciaux chargés de couvrir les assiégeants qui travaillaient à saper les murailles de la place ou les arbalétriers qui tiraient des flèches. »

et il termine en faisant intervenir la manœuvre de l'angon:

« On renversait les pavois avec l'angon à main, sorte de lance qui se terminait par deux pointes de fer recourbées. »

La seule chose claire dans toute cette invraisemblable confusion, c'est que *pavois* s'est ancré comme terme de l'époque mérovingienne. Partant de ce postulat non contrôlé: *pavois* = ‘bouclier franc’, on s'efforce de la concilier avec ce que l'on savait du *pavois* de l'époque de la guerre de Cent ans¹.

Le mot continue à être employé pour l'époque franque par les historiens modernes:

« Le peuple applaudit à ces paroles, en faisant entendre des acclamations et en entrechoquant les boucliers, *éléva Clovis sur le pavois et en fit son souverain.* » (G. Kurth, *Clovis, Tours*, 1896, p. 490; traduction de Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, II, 40).

« Le roi portait la chevelure longue et flottante, comme insigne de sa dignité; au moment de son élection, *il était élevé sur un pavois et acclamé par la tribu* » (Maxime Petit, *Histoire de France illustrée*, t. I, p. 41).

Le manuel de MM. Gaillard et Roman d'Amat (1928) fait d'*élèver sur le pavois* une sorte d'expression historique qui est ensuite expliquée:

¹ Cette confusion n'existe pas encore au dix-huitième siècle. Le P. DANIEL, traitant de l'armement des Francs, écrit simplement: « Quant à la figure de leur bouclier, je ne la trouve nulle part dans les anciens Autheurs. C'étoit une nécessité qu'ils eussent beaucoup de hauteur et quelque largeur, puisque c'étoit leur unique arme défensive qui devoit couvrir tout le corps » (*Histoire de la milice françoise*, t. I, p. 8).

« Quand celui-ci [Chilpéric] mourut, en 481, son fils fut adopté comme roi par les Francs saliens de Tournai, qui, selon la tradition, l'élèverent sur le *pavois* [sic], c'est-à-dire lui firent faire le tour du camp debout sur un bouclier que supportaient les épaules de quelques guerriers. » (Gaillard et Roman d'Amat, *Cours d'histoire. Le moyen âge. Classe de quatrième*, p. 61).

Chr. Pfister, au tome II/1, de l'*Histoire de France* d'Ernest Lavisse, semble faire de *pavois* le nom d'une partie du bouclier, c'est du moins ce qu'on peut conjecturer de cette phrase:

« Ce n'est que dans certains cas extraordinaires que les grands choisissaient le roi, en le portant sur le *pavois* d'un bouclier au dessus de leurs épaules » (p. 171).

D'autres cours d'histoire, tels que ceux de M. Seignobos et de Malet se contentent du mot *bouclier*¹.

Oscar Bloch a bien vu, dans son *DE*, avec sa pénétration habituelle, que l'histoire moderne du mot *pavois* a été dominée par l'emploi que les historiens du XVII^e siècle ont fait de ce terme. Nous nous sommes efforcés dans les pages qui précèdent de préciser les vicissitudes qu'a subies l'histoire de ce mot. Actuellement il y a donc deux mots *pavois*: l'un qui est uniquement un terme archéologique et qui désigne grand bouclier introduit pendant la guerre de Cent ans, l'autre qui, par le caprice des historiens, s'emploie en parlant des élections des rois francs et qui, dans la locution *élèver sur le pavois*, a reçu une grande extension.

Il y a encore un troisième mot *pavois* qui a une histoire toute différente et qui désigne la décoration des navires faite primitive-ment à l'aide de boucliers; mais dès le XVII^e siècle Seignelay donnait l'ordre de faire « cinq cents aunes de *pavois* » (cité par Littré d'après Jal). L'emploi du verbe *pavoiser* en parlant d'un édifice et non plus seulement d'un navire est récent, comme le note avec raison Oscar Bloch. Littré ne le connaît pas encore. De même l'emploi de *pavois* pour la décoration des édifices, des rues, etc., à l'aide de drapeaux ou de banderoles, tend à se ré-

¹ M. Schnerb, professeur agrégé d'histoire, a bien voulu dé-pouiller pour moi les manuels en usage dans les classes. Je lui en exprime ici mes remerciements très sincères.

pandre. Récemment l'affiche d'une marque d'apéritifs représentait une vaste banderole portant le nom de cet apéritif et flottant au dessus de Paris, flanquée de l'inscription: « Paris met son pavois ». Le sens de 'bouclier' est ici complètement perdu de vue.

Strasbourg.

G. Gougenheim.